

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/07/2022  
Reçu en préfecture le 07/07/2022  
Affiché le   
ID : 042-214201865-20220705-DEL\_2022\_063-DE

Extrait : 06/07/2022

Séance du 5 juillet 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 33  
Présents : 29  
Votants : 0

**Étaient présents**

M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, M. Thierry ALVAREZ, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, M. Alexandre PETIAUX, M. Damien LEFORT, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Katy BORREGO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, Mme Virginie KERGOT, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, M. Jean-Pierre GRANATA

Délibération :  
**N° DEL 2022 063**

OBJET :  
RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE -  
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC  
GESTION DES MARCHÉS NON  
SÉDENTAIRES ET AUTRES  
OCCUPATIONS COMMERCIALES  
(ANNEXE 6)

**Étaient absents**

M. Jean-Louis VALENTE, M. Jean-Marc DERDERIAN

**Ont donné pouvoir**

Isabelle CHAUVE (pouvoir à Marlène ESTEVEZ)  
Didier DELDON (pouvoir à Séverine REYNAUD)

**Secrétaire de séance** : M. Julien CHANELIERE

**Rappel et référence(s) :**

Vu l'article L.1121-1 du Code de la Commande Publique définissant les délégations de services publics,  
Vu les articles L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et L3131-5 du Code de la Commande Publique concernant la production d'un rapport d'activité et financier de la part de l'attributaire d'une délégation de service public,  
Vu la délibération du Conseil municipal n°DEL\_2021\_107 du 19 Mai 2021 relative à l'attribution de la délégation de service public de gestion des marchés non sédentaires et d'autres occupations commerciales,  
Vu la présentation du rapport d'activité à la commission consultative des services publics locaux lors sa séance du 24 juin 2022,

**Contenu :**

Une délégation de service public a été attribuée à la société CLAVEL pour une période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 décembre 2026.

L'objet de la délégation est l'exploitation des marchés non sédentaires et autres occupations commerciales du domaine public. A noter qu'en 2021 la situation sanitaire a empêché l'exploitation des terrasses et la perception des droits de places liés.

Au titre de l'année 2021, période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre, il résulte que le délégataire a perçu une rémunération comprenant les droits de places acquittés par les commerçants abonnés et volants, le forfait « charges » payés par certains commerçants non sédentaires et les recettes au titre des activités annexes représentant une recette de 68 936,86 € TTC. Le délégataire n'a reçu aucune subvention de la ville et a, conformément au contrat de délégation, reversé à la commune une redevance de 28 039 €.

Le rapport annuel du délégataire pour l'année 2021 est annexé à la présente délibération.

**Proposition :**

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport annuel 2021 d'exécution de la délégation de service public de gestion des marchés non sédentaires et d'autres occupations commerciales.

**Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2021 d'exécution de la délégation de service public de gestion des marchés non sédentaires et d'autres occupations commerciales.**

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance,  
pour copie conforme,

Le Maire,  
Vice-président de Saint-Étienne Métropole  
Vincent BONY